

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 23

26^e année • mercredi 7 juin 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

A une semaine du 14 juin, les derniers préparatifs battent leur plein. Une large alliance appelle à la mobilisation tous azimuts. Unia revient sur les principaux enjeux de la Grève des femmes, les salaires en tête. **PAGES 3, 8 et 10**

POINT DE MIRE

La Suisse a mal à sa nature

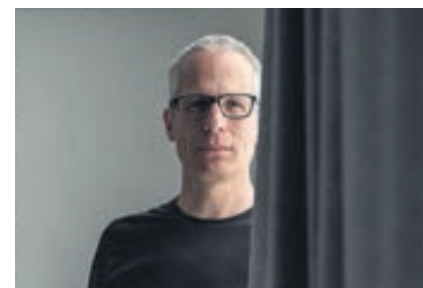
Sonya Mermoud

Carte postale trompeuse: la beauté des paysages helvétiques occulte la situation dramatique de la biodiversité dans notre pays. La réduction de zones vertes essentielles comme la diminution de la faune sauvage qui, par définition, se dérobe généralement au regard, ne sautent pas aux yeux, à l'inverse du dérèglement climatique aux épisodes manifestes. Pourtant, le problème devient de plus en plus aigu. Selon le dernier rapport de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) publié le 22 mai à l'occasion de la Journée internationale de la diversité biologique, 17% de toutes les espèces se trouvent au bord de l'extinction ou en danger; 16% se révèlent vulnérables. Des oiseaux comme le vanneau huppé, des amphibiens à l'image de la grenouille alpine ou des plantes dont le bleuet foncé ont disparu de nos contrées ou sont en voie de l'être. Le hérisson et nombre d'autres animaux risquent à terme d'apparte-

nir à l'histoire. Même diagnostic pour des milieux importants sur le plan écologique: près de la moitié des marais, des forêts et des prairies dites sèches connaissent de graves détériorations. La faute à notre mode de vie, à un empiètement toujours plus étendu sur l'habitat de communautés, aux pollutions en tous genres de l'eau, de la terre, des sols, à l'augmentation de variétés végétales et d'animaux exotiques envahissants et, bien sûr, aux effets du changement climatique. Et puis quoi? diront peut-être certains peu sensibles à la question. Cette perte, au-delà d'un appauvrissement inestimable du patrimoine naturel, a des conséquences vitales sur notre survie. Notre existence même dépend d'une nature préservée et variée. Il ne s'agit donc pas seulement de défendre la richesse du décor et de ses hôtes, mais bien d'assurer sur la durée nos moyens de subsistance. Comme le rappelle l'OFEV, plantes, animaux, champignons et micro-organismes participent à la régulation du climat, purifient air et eau, se révèlent bénéfiques pour notre santé et contribuent considérablement à garantir la sécurité alimentaire. Les vers de terre rendent fertiles nos sols. Les insectivores limitent la présence des ravageurs dans les cultures. La crise de la biodiversité menace des services indispensables tels que la pollinisation des arbres fruitiers ou le stockage de CO₂. Les organisations actives dans la préservation de l'environnement comme BirdLife ou Pro Natura tirent la sonnette d'alarme depuis longtemps. La première, peu avant la parution du

rapport de l'OFEV, a dénoncé l'abandon discret, il y a trois années, de l'objectif fixé en 1998 de réduire chaque an de 1% le nombre d'espèces figurant sur la liste rouge. Une décision pour le moins irresponsable. La seconde a illustré la problématique par une action emblématique sur la place Fédérale. Elle a installé des dominos géants imprimés d'images de végétaux et d'animaux indigènes s'écroulant dans une réaction en chaîne dévastatrice avec la chute de la dernière pièce symbolisant un être humain. Les deux associations réclament des actes politiques forts. Comme une augmentation des surfaces protégées. La Suisse, dénonce encore BirdLife, n'a consacré que 10,8% de son territoire à cet effet, figurant ainsi à la dernière place dans le classement européen. Un pourcentage bien loin du but de 30% visé à l'horizon 2030 vers lequel se rapprochent la plupart des Etats de l'UE. En comparaison avec les nations industrialisées, notre pays connaît une des plus longues listes rouges des espèces et des habitats en péril. Autant de faits qui exigent un changement impératif de paradigme. Un premier geste est à portée: il passe par un Oui à la Loi sur le climat le 18 juin. La crise de la biodiversité et la hausse des températures sont en effet intimement liées. Et résultent toutes deux de nos modes de vie destructeurs entre consommation effrénée, surexploitation et gaspillage des ressources, et mépris du vivant. ■

PROFIL



Laurent Guidetti, architecte écolo.

PAGE 2

HORLOGERIE

La Fondation de prévoyance Prevhor fête ses 50 ans.

PAGE 5

CARAN D'ACHE

Licenciements expéditifs.

PAGE 7

ÉLECTRICIENS

Premiers arrivés, derniers partis.

PAGE 9

EN MISSION POUR LE BIEN COMMUN...

Architecte urbaniste, Laurent Guidetti appréhende son travail à l'aune de l'urgence écologique. Et plaide pour la décroissance, même s'il estime l'effondrement inévitable

Sonya Mermoud

Rouge, verte et noire: trois couleurs inspirantes pour Laurent Guidetti symbolisant son engagement socialiste et écologique et ses sympathies anarchistes. Un positionnement qui s'exprime aussi bien dans son travail que dans sa vie. Architecte urbaniste, le Lausannois de 52 ans appréhende sa profession dans une approche globale, territoriale, systémique, où la thématique écologique et l'insertion dans un site occupent une place majeure. Dans cet esprit, il a cofondé TRIBU architecture, un bureau et une équipe défendant des valeurs de durabilité et de solidarité. Pas question de bâtir une villa à la campagne. D'accepter des mandats en porte-à-faux avec l'orientation prise. «De manière générale, nous préférons ne pas construire de nouveaux logements et en transformer d'anciens, mais c'est le marché qui décide», nuance Laurent Guidetti, tout en notant que, pour garder la mainmise sur des projets, TRIBU se positionne parfois aussi comme maître d'ouvrage ou assistant en la matière.

LA VOITURE, SYMBOLE D'UN PRIVILÈGE

«Ce créneau nous offre davantage de possibilités d'action. Nous tentons de le favoriser. Comme nous l'avons fait pour la coopérative d'habitation du Bled, à Lausanne», ajoute le professionnel, qui vit avec son épouse et leurs trois enfants dans ce lieu. Reste que son bureau ne peut se soustraire à toutes les contraintes auxquelles sont soumis les gens du métier. Comme, par exemple, l'obligation de prévoir, lors de la construction d'immeubles, un nombre minimal de places de parc. Un impératif qui irrite l'architecte estimant nécessaire de réduire, voire de supprimer définitivement les voitures, sauf pour les besoins avérés comme les services d'urgence par exemple. «La voiture est l'expression d'un privilège territorial. Comme je m'oppose aux privilèges, je veux réduire les transports individuels motorisés. Quant aux véhicules électriques, il s'agit d'une fausse bonne idée compte

tenu de l'extraction des matériaux nécessaires dont des terres rares, des conditions de travail dans les mines, du recyclage des batteries, etc.», lance celui qui se déplace à trottinette ou recours, quand il a besoin d'un véhicule, à l'autopartage. «Je parcours annuellement entre 700 et 2000 kilomètres selon les années. Et ne prends plus l'avion depuis vingt ans», ajoute encore l'ancien conseiller communal socialiste, qui a aussi renoncé à son poste de codirecteur à TRIBU, contrarié par l'opposition patron-employés qui empêche de dépasser des rapports de travail réducteurs.

EXPRESSION DE L'ANTHROPOCÈNE

Questionné sur sa vision du logement du futur, Laurent Guidetti estime que celui-ci existe déjà. En d'autres termes, qu'il faut transformer la ville et les appartements actuels et s'interroger sur le nombre de mètres carrés nécessaires à une personne à l'aune de la croissance démographique. «Il manque de manière générale une idée commune de l'habitat. La façon dont est aménagé le territoire est l'expression de l'anthropocène et du système néolibéral. Il faut renouer avec le bâti, ne construire que sous exception, réduire l'espace octroyé à chacun et opter pour une mutualisation des biens et des ressources. Le logement du futur donne sur des rues habitables, arborisées et non consacrées à des places de stationnement.» Plus que des mots dans la bouche du jeune quinquagénaire qui a déjà anticipé le départ de ses enfants et prévu de diviser alors l'appartement, dont une partie pourra être louée. Il a aussi installé des toilettes sèches et cultive sur son balcon des plantes comestibles. «Au printemps, je passe une heure par jour à m'en occuper. Je m'extasie à les regarder pousser.» Même attitude émue devant le «tout petit paysage» que lui offre la cour intérieure de la coopérative où il réside. «Je découvre alors les vacances à la maison à regarder les arbres qui croissent, des gamins qui s'amuse, des personnes qui déambulent... C'est l'expression de tout ce que nous avons réussi au Bled, sans bagnole, un sentiment d'Italie sauf qu'on y parle

français.» L'architecte urbaniste, qui enseigne également la durabilité à l'école d'architecture de Fribourg, a par ailleurs écrit un livre, *Manifeste pour une révolution territoriale*, où il insiste notamment sur l'urgence d'agir.

EFFONDREMENT INÉLUCTABLE

«Pourquoi regarde-t-on ailleurs quand la maison brûle?» s'interroge cet écologiste de la première heure - en 1987, alors élève au gymnase, il avait déjà fait un exposé sur le thème du réchauffement climatique. Mais si Laurent Guidetti plaide pour la décroissance - un mot synonyme de qualité de vie sur ses lèvres -, il ne croit plus à la possibilité de redresser la barre. «L'effondrement

me paraît inéluctable. Il faudrait diviser par 27 nos émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'Accord de Paris. C'est mort. On ne changera pas», affirme cet homme, tout en confiant sa peur pour ses enfants. Ce pessimiste se définissant encore comme un radical pragmatique, un missionnaire pour le bien commun - «C'est mon épouse qui le dit» - reste néanmoins positif. «Je profite du moment présent, me prépare au pire et ça ne m'empêche pas d'agir. Le bonheur, c'est le fait de vivre en accord avec soi et ses valeurs», affirme le militant climatique, qui a participé à plusieurs manifestations et blocages. Mais il estime aujourd'hui qu'il faut réinventer les modalités d'action, tout en insis-

tant sur leur légitimité. D'une émotivité accrue depuis 2018 où il est devenu colapsologue, cet éco-anxieux précise encore ressentir le besoin de se retrouver dans sa communauté. En clair avec des personnes qui partagent ses préoccupations et son engagement, aussi pour éviter le rejet fréquent et douloureux des autres. Même si l'ironie, l'humour décalé permettent à Laurent Guidetti - qui a pratiqué de nombreuses années l'improvisation théâtrale - une distanciation bienvenue. Et l'ancien comédien de lancer en guise de mot de la fin, sourire dans les yeux, un «bonne chance!» inquiétant... ■



THIERRY PORCHET

«Pourquoi regarde-t-on ailleurs quand la maison brûle?» s'interroge Laurent Guidetti qui préfère agir.



LES TRAITS TIRÉS

Vincent

Vincent



TOUTES DANS LA RUE LE 14 JUIN!

Lors d'une conférence de presse le 31 mai, une large alliance a appelé à se mobiliser à l'occasion de la Grève féministe. Des actions sont prévues toute la journée

Manon Todesco

Le constat est largement partagé: nous sommes encore bien loin d'une vraie égalité entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi une alliance composée des collectifs féministes régionaux, des syndicats ainsi que des socialistes et des Verts a convoqué, le 31 mai, une conférence de presse à Berne pour appeler à rejoindre les rangs de la grande Grève féministe du 14 juin prochain. Celle-ci a été suivie d'une action lors de laquelle les militantes ont pris la parole en public. Dans chaque région de Suisse, les collectifs se donnent corps et âme depuis des mois pour préparer ce grand événement. «Il y a de nombreuses raisons de faire grève le 14 juin, a déclaré Jacqueline Lavanchy, du collectif féministe valaisan. Le relèvement de l'âge de la retraite des femmes dans l'AVS, la baisse prévue des rentes du 2^e pilier, la violence sexiste, sexuelle et domestique permanente, le fait que le revenu des femmes soit en tout inférieur de 43 % à celui des hommes et les 18% de salaire en moins que touchent les femmes professionnellement actives. Sans oublier le financement lacunaire des structures d'accueil des enfants et les discriminations structurelles.»

TEMPS, RESPECT ET ARGENT!

Les syndicats, notamment Unia, ont focalisé leur attention sur ce que vivent les femmes dans le monde du travail. «Pendant la pandémie, nous avons applaudi les travailleuses des secteurs des soins, de la vente et du nettoyage, rappelle Aude Spang, co-

présidente de la Commission féministe de l'USS et secrétaire égalité chez Unia. Mais les salaires et les conditions de travail sont restés inchangés. Les femmes se battent toujours contre des salaires inférieurs à ceux des hommes, des rentes trop petites, la difficulté à concilier famille et profession ainsi que la violence et les discriminations.» Pour Patrizia Mordini, également coprésidente de la Commission féministe de l'USS, il est clair que «nous avons besoin de meilleurs salaires et de rentes plus élevées, d'une durée de travail plus courte et d'un temps de travail plus prévisible, d'un vrai congé parental et enfin d'une tolérance zéro à l'égard des agressions sexuelles au travail».

STOP AUX VIOLENCES!

Les violences faites aux femmes sont un autre fléau de notre société. Pour Sibel Arslan, conseillère nationale Verte et cocoordinatrice du Réseau des femmes Vertes, il faut que des mesures systématiques soient enfin prises dans tout le pays pour lutter contre les violences sexiste, sexuelle et domestique. «En 2017, la Suisse a ratifié la Convention d'Istanbul contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, rappelle-t-elle. Il est enfin temps que ces objectifs soient réalisés. Sans tergiversations!» Et sa consœur Tamara Funicello, conseillère nationale socialiste et coprésidente des Femmes socialistes, de déclarer: «La société est portée par le travail non rémunéré des femmes, dont la valeur est de 248 milliards de francs par année et, malgré cela, elles sont plus pauvres une fois à la retraite...»



Les syndicalistes d'Unia ont focalisé leur attention sur ce que vivent les femmes dans le monde du travail.

ACTIONS EN VILLE ET DANS DES ENTREPRISES

Les raisons pour se mobiliser ne manquent pas. Le 14 juin, une vague violette va déferler sur la Suisse, mettant les revendications féministes au cœur du débat public. Des actions au-

ront lieu dans toutes les grandes villes et dans de nombreuses entreprises. Trois grands temps forts sont à retenir. A 10h46, les femmes feront du bruit pour protester contre l'énorme écart existant entre les rentes des femmes et celles des hommes. A 13h33, on croi-

sera les bras, à cause de la différence de revenu de 43,2% entre hommes et femmes, et à partir de 15h24, elles s'arrêteront pour souligner et contester l'inégalité salariale. Des grandes manifestations sont prévues en soirée dans une vingtaine de villes. ■

L'égalité, maintenant!

A une semaine de la Grève des femmes, la présidente du syndicat Unia, Vania Alleva, revient sur les enjeux de la mobilisation et pose les jalons de l'après-14 juin 2023. Entretien

Propos recueillis par Manon Todesco

Le compte à rebours est lancé. J-7 avant la grande Grève féministe du 14 juin. Après 1991 et 2019, qui ont vu un demi-million de femmes battre le pavé, ce troisième round s'annonce au moins aussi populaire. Car 42 ans après avoir inscrit le principe d'égalité entre les femmes et les hommes dans la Constitution de notre pays, on en est encore très loin, que ce soit au travail, au sein du foyer ou dans la rue. Unia, au cœur de l'organisation de cette grande journée d'action, travaille depuis des mois à mobiliser les travailleuses dans les branches et les entreprises. A savoir que, depuis la création d'Unia en 2004, la part des femmes syndiquées a augmenté continuellement de plus de 10%, pour atteindre aujourd'hui 30%. Et ce n'est que le début de l'organisation des femmes! Vania Alleva, la présidente du syndicat, rappelle l'importance de participer aux actions du 14 juin prochain, mais aussi de s'engager au-delà de ce rendez-vous.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelles seront les grandes revendications portées par Unia?

Notre cri de mobilisation pour le 14 juin est: «Du respect, plus d'argent, plus de temps!» Il faut enfin avancer au lieu de reculer sur la question des salaires, des retraites et d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Nous revendiquerons par ailleurs une tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

Dans l'appel du 14 juin, l'égalité salariale est relayée au second plan, alors que c'était une revendication phare en 2019. Pourquoi? L'application de l'égalité salariale reste une

revendication centrale, mais nous devons agir simultanément sur plusieurs fronts. L'évolution des salaires au cours des quatre dernières années montre que l'écart salarial se creuse de nouveau et que les bas et moyens salaires perdent du pouvoir d'achat. Ce sont en grande partie des salaires féminins. En outre, l'étude présentée la semaine dernière par l'USS montre qu'il existe une inégalité structurelle entre les branches qui ne se justifie pas par le travail partiel. Le salaire horaire est beaucoup plus bas dans les branches où les femmes sont nombreuses, l'évolution salariale est également moins bonne et même la formation et la formation continue ne sont guère payantes. C'est pourquoi nous demandons, outre l'égalité salariale, une revalorisation des métiers dits féminins. Il faut négocier dans les conventions collectives des salaires de 4500 francs pour tous et au moins 5000 francs pour les personnes qualifiées.

Quelle forme prendra ce 14 juin 2023?

Pour faire avancer l'égalité, il faut mettre la pression dans la rue et au sein des branches. C'est pourquoi nous allons soutenir les collectifs féministes dans l'organisation des actions et des manifestations dans l'espace public et, par ailleurs, nous mettons notre force sur le terrain pour mobiliser au niveau des secteurs et dans les entreprises. Les actions sur les lieux de travail ne sont jamais faciles à mettre en place, malgré tout, elles seront nombreuses, plus ou moins importantes.

Est-ce qu'il y aura des grèves au sens strict du terme et, si oui, ces femmes grévistes prennent-elles un risque?

Dans plusieurs endroits, il y aura des pauses prolongées et, dans d'autres, il y aura probablement aussi des arrêts de travail plus longs.

Il est important qu'il s'agisse toujours d'une action collective et que le syndicat soit impliqué dans l'organisation pour que le personnel soit mieux protégé.

En 2019, 500 000 personnes étaient dans les rues de Suisse. Or, depuis, l'égalité a stagné, voire reculé. Est-ce que, cette fois, Unia a l'espoir que les choses changent réellement?

Le 14 juin ne sera certainement pas suffisant. C'est pourquoi il est fondamental que les femmes s'organisent au niveau syndical, se mobilisent, et que nous portions massivement la lutte pour l'égalité dans les branches et les entreprises.

Que dire aux personnes qui hésitent encore à se mobiliser le 14 juin?

Aucun cadeau n'est fait aux femmes et aux travailleuses. Pour que l'égalité avance, l'engagement de chacun et de chacune fait aussi la différence. *Uniti siamo forti!* (Ensemble nous sommes forts!, ndlr)

Est-ce que les hommes sont les bienvenus le 14 juin?

Oui, les hommes solidaires sont les bienvenus. La lutte pour l'égalité est au cœur d'une lutte syndicale pour les mêmes droits. C'est la lutte pour une société meilleure. C'est notre combat commun!

Le 14 juin est une grande étape et, après cette date, quelle direction va prendre la mobilisation?

Nous allons évidemment maintenir la pression au-delà du 14 juin. La lutte continue dans les branches, dans les entreprises. La prochaine étape importante sera la mobilisation de l'automne. Nous planifions une manifestation nationale le 16 septembre. ■

LPP 21 PLUS DE 120 000 SIGNATURES RÉCOLTÉES!

Le message est clair: en 60 jours au lieu de 100, l'alliance référendaire contre la réforme LPP 21 a recueilli plus du double des signatures requises. Au total, plus de 120 000 paragraphes ont été collectés depuis le lancement du référendum, fin mars, alors qu'il n'en fallait que 50 000. «L'afflux massif de signatures confirme que les gens sont inquiets pour leurs retraites. La colère gronde face au démantèlement des rentes», a souligné Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS) dans un communiqué de l'Alliance référendaire diffusé la semaine dernière. Cette alliance, intitulée «Non aux baisses de rentes LPP», regroupe l'USS et ses fédérations, dont Unia, le Parti socialiste suisse et les Verts. Les magazines *Bon à savoir* et *K-Tipp* se sont aussi associés à la récolte des signatures. L'alliance rappelle que la révision contestée de la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP), adoptée ce printemps par le Parlement, «est un pur programme d'économies et provoquerait des baisses de rentes à grande échelle. Au bout du compte, toute la classe moyenne y perdrait.» Selon cette réforme, notamment en raison de la diminution du taux de conversion de 6,8% à 6%, taux permettant de calculer les rentes en fonction des avoirs épargnés dans le 2^e pilier durant sa vie active, les pertes pour les futurs retraités pourraient aller jusqu'à 3240 francs par année. Des baisses s'ajoutant à la forte érosion du pouvoir d'achat due au renchérissement ainsi qu'à la hausse des primes maladie et des loyers. Au total, selon l'USS, le «coût» de l'inflation équivaldra, fin 2024, à une rente mensuelle. Par ailleurs, avec LPP 21, les femmes seront de nouveau les grandes perdantes. Après l'acceptation d'AVS 21, elles devront travailler un an supplémentaire en payant des cotisations plus élevées au 2^e pilier. «Non seulement la promesse d'améliorer les rentes féminines n'est pas respectée, mais les femmes passeront une deuxième fois à la caisse», note l'alliance. Les signatures seront déposées à la Chancellerie fédérale fin juin. Il est encore possible de renvoyer les paraphe récoltés. En raison des élections fédérales d'octobre, la votation populaire sur LPP 21 aura probablement lieu en mars 2024. ■ Sylviane Herranz

14 JUIN 2023



PROGRAMME GRÈVE FÉMINISTE D'UNIA VAUD

11h30 – 13h30: MANIFESTATION À LA VALLÉE DE JOUX
Rassemblement sur la place du Temple au Sentier
(à côté des bureaux d'Unia)
- Apéro et repas, prises de parole et animation musicale
- Action syndicale avec les horlogères

Inscription d'ici au 9 juin par SMS au 076 472 10 56
ou sur vaud.unia.ch/14juin
- **14h30:** départ du Sentier en bus (parking des Bruyères)
à la manifestation de Lausanne
- **20h:** retour de Lausanne vers Le Sentier

10h: place Saint-François à Lausanne
Discours & animations; ateliers pancartes & maquillage
(au stand Unia)
12h-14h: place Saint-François
Repas de midi offert & pique-nique féministe (au stand Unia)
15h24: ACTION à la rue de Bourg
Heure d'inégalité salariale – action visible avec les vendeuses de la
rue de Bourg
16h: place Saint-François
Distribution des kits de la gréviste (sacs, t-shirts, bracelets, foulards)
(au stand Unia)
16h30-17h: RDV devant FiveGuys (Grand-Pont)
Constitution du tronçon intersyndical de l'Union syndicale vaudoise
17h30-17h45: départ officiel de la manifestation

ENEZ NOMBREUSES ET NOMBREUX
MANIFESTER LE 14 JUIN 2023!

Genève
Congé parental?
Pas comme ça!

- Attaque contre le congé maternité de 16 semaines
- Obligation de cotisation sans droit garanti
- Indépendant-e-s exclu-e-s

NON

à l'initiative 184 mal conçue

COORDINATION POUR UN VÉRITABLE CONGÉ PARENTAL GARANTI À TOUTES ET À TOUS



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

Unia est le plus grand syndicat de Suisse. Avec près de 180'000 membres et quelque 1'200 collaborateurs-trices, nous luttons pour des conditions de travail équitables et pour une Suisse sociale. Notre organisation est dynamique et combative. Vous aimeriez vous engager pour une bonne cause? Alors, faisons connaissance.

Afin de renforcer notre équipe du secteur industrie de la région de Neuchâtel, rejoignez-nous de suite ou pour une date à convenir comme

Syndicaliste de 80% à 100% pour le secteur industrie

Ce que vous faites bouger

Vous êtes intéressé-e par l'action syndicale et les valeurs qu'elle véhicule, le renforcement du mouvement par le recrutement de membres, la défense individuelle et collective des travailleurs-euses ainsi que le travail de mobilisation et de campagnes syndicales.

Ce que vous apportez

- Plusieurs années d'expérience professionnelle si possible dans l'industrie ou dans un syndicat
- Une aisance dans les contacts ainsi que de la flexibilité
- Vous connaissez l'industrie suisse et particulièrement le tissu industriel neuchâtelois
- Vous êtes domicilié-e dans le canton de Neuchâtel (un atout)
- Vous faites preuve d'un esprit d'initiative et de rapidité
- Vous avez une bonne maîtrise du français écrit et oral avec la maîtrise d'une langue de la migration
- Vous vous identifiez fortement aux valeurs syndicales
- Vous disposez d'une expérience avérée d'une activité de militant-e dans une association à but non lucratif ou politique

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet (lettre de motivation requise) avec la mention **«Syndicaliste de 80% à 100% pour le secteur industrie» jusqu'au 19 juin** par courriel à: rh.neuchatel@unia.ch
Pour tout complément d'information sur le poste, M. Stéphane Noble, responsable RH, se tient à votre disposition au numéro de téléphone 032 729 22 20.

Rejoignez notre équipe de la région de Neuchâtel au 1^{er} août 2023 comme

Collaborateur-trice à 80%

Ce que vous faites bouger

Vous êtes résolu-e à relever un nouveau défi professionnel et à œuvrer pour un monde du travail plus juste et solidaire. Vous avez la fibre sociale et participez aux missions du syndicat. Vous êtes le premier contact de nos membres lorsqu'ils s'adressent à nous, votre empathie permet de les orienter avec bienveillance.

Ce que vous apportez

- Expérience et CFC d'employé-e de commerce ou équivalent
- Plusieurs années d'expérience professionnelle
- Aisance dans les contacts et flexibilité
- Capacité à s'entretenir avec des personnes de milieux très différents
- Maîtrise du français à l'écrit et à l'oral
- La maîtrise d'une langue de la migration est un atout
- Vous êtes domicilié-e dans le canton de Neuchâtel
- Détenteur-trice du permis de conduire

Ce que nous vous offrons

Unia vous garantit des conditions de travail modernes et de bonnes prestations sociales. Nous favorisons le travail à temps partiel, ce qui permet de concilier plus facilement la vie professionnelle et la vie familiale. Et votre potentiel de développement sera dûment encouragé. Un climat d'estime mutuelle, collégial et animé vous attend.

Êtes-vous intéressé-e?

N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature complet avec la mention **«Collaborateur.trice à 80%» jusqu'au 19 juin** par courriel à: rh.neuchatel@unia.ch
Pour tout complément d'information sur le poste, M. Stéphane Noble, responsable RH, se tient à votre disposition au numéro de téléphone 032 729 22 20.

Ensemble pour de bonnes conditions de travail

UNIA

Les femmes gagnent toujours 20 %
de moins que les hommes : pourquoi ?

UNIA



Des réponses dans le
2^{ème} épisode d'Industrie News

A regarder ici :



LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE L'HORLOGERIE FÊTE SON DEMI-SIÈCLE

Prevhor offre un complément financier significatif au moment de la retraite et soutient la formation professionnelle continue dans les industries horlogère et microtechnique

Textes Jérôme Béguin

La Fondation de prévoyance des industries horlogère et microtechnique suisses (Prevhor) a fêté le 24 mai dernier à La Chaux-de-Fonds son 50^e anniversaire.

Le projet de cette fondation avait été imaginé dans les années 1960 au sein du syndicat FOMH (devenu FTMH, puis Unia) et porté par le secrétaire central en charge de l'horlogerie, Lucien Huguenin. Rappelons qu'à l'époque, la prévoyance professionnelle n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui, le système des trois piliers n'existait pas et les travailleurs se retrouvaient fort démunis au moment de quitter la vie active. L'idée était donc de fournir un complément à l'AVS et à l'AI financé par les entreprises, mais aussi de consolider le syndicat et les associations patronales en rendant les partenaires sociaux signataires de la Convention collective de travail (CCT) plus représentatifs. En septembre 1969, devant l'assemblée patronale horlogère, Lucien Huguenin défendit la proposition, qui fut bien reçue. Un an plus tard, la nouvelle CCT des industries horlogère et microtechnique intégra cette innovation. Prevhor fut créée officiellement le 17 novembre 1971. Ce 50^e anniversaire a toutefois été repoussé de deux ans pour cause de pandémie.

«Prevhor est un système aussi original qu'ambitieux en ce sens que la fondation est financée exclusivement par les employeurs, mais gérée paritairement et profitant pour l'essentiel aux travailleurs syndiqués. C'est une construction unique en Suisse et en Europe, sans parler du reste de la planète», a détaillé Jean-Claude Rennwald, ancien responsable de l'horlogerie chez Unia invité à s'exprimer lors de la petite cérémonie qui a marqué l'événement au Grand Hôtel Les Endroits.



Le jubilé a notamment réuni Philippe Bauer, conseiller aux Etats et président sortant de la Convention patronale de l'horlogerie, Jean-Claude Rennwald, ancien responsable de l'horlogerie chez Unia, Thierry Béguin, ancien conseiller d'Etat neuchâtelois et président du comité de direction de l'institution et Raphaël Thiémard, responsable de l'horlogerie pour Unia et nouveau président de la Convention patronale pour une année, le poste étant assuré à tour de rôle par des représentants des partenaires sociaux.

DIALOGUE ENTRE PATRONAT ET SYNDICATS

L'actif de Prevhor, qui dépasse aujourd'hui les 300 millions de francs, est alimenté chaque année par une contribution des entreprises. A cela s'ajoute le rendement d'un parc immobilier de 40 immeubles abritant 866 appartements. Chaque année, la Fondation émet des certificats Prevhor, qui confèrent à son titulaire un droit pécunier sur la fortune de la fondation à faire valoir au moment de la retraite (voir les modalités ci-dessous). En plus de la prévoyance, la fondation encourage la formation continue en finançant des cours organisés par les syndicats et les associations patronales. Les membres des syndicats peuvent suivre non seulement des formations en horlogerie, mais aussi des cours de langues et d'informatique, ainsi que réaliser des bilans de compétence. «En

offrant aux travailleurs de l'horlogerie et de la microtechnique un complément financier significatif au moment de la retraite et en finançant la formation professionnelle continue, Prevhor participe à cette paix du travail qui fait la force de notre pays», estime Thierry Béguin.

L'ancien conseiller d'Etat neuchâtelois préside le comité de direction de l'institution. La présidence de la fondation est, quant à elle, occupée à tour de rôle par des représentants des partenaires sociaux. Président de la Convention patronale de l'horlogerie et, par ailleurs, conseiller aux Etats, Philippe Bauer a passé le témoin à Raphaël Thiémard. Le responsable de l'horlogerie pour Unia occupera la présidence durant une année. «Prevhor nous donne l'occasion de maintenir le dialogue entre patronat



et syndicats autour d'un projet commun. Le respect entre partenaires sociaux dans l'horlogerie doit beaucoup à Prevhor. L'institution remplit ses objectifs, c'est un succès. Et c'est aussi un outil pour syndiquer les salariés», explique Raphaël Thiémard.

Dans son discours, le nouveau président a évoqué deux défis à relever. Le premier concerne le volet formation de la fondation. La fréquentation des cours est en baisse depuis plusieurs an-

nées et le responsable syndical espère en «renouveler les modalités» afin d'assurer leur pérennité. Ensuite, en ce qui concerne la rénovation du parc immobilier, il ne faut pas, «face au dérèglement climatique», se contenter de s'en tenir aux «normes minimales», mais faire preuve «d'autant d'audace et de vision que l'horlogerie». ■

POING LEVÉ

UN PACTOLE INDÉCENT

Par Manon Todesco

La presse genevoise révélait la semaine passée l'augmentation de salaire de 18% de Bertrand Levrat, directeur général des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Soit une augmentation annuelle de 70 000 francs, pour un salaire total de 450 000 francs par an. De quoi mettre pas mal de beurre dans ses épinards, en somme. En réalité, cette augmentation lui avait déjà été accordée en 2020 par le Conseil d'Etat. En pleine pandémie de Covid-19, le big boss des HUG y avait toutefois renoncé pour ne pas faire de remous. Mais ce n'était que temporaire. Trois ans plus tard, plus question de s'asseoir sur cet argent. Pourtant, entre l'inflation, la hausse des primes d'assurance maladie, la mauvaise santé financière des HUG et un personnel à bout de souffle, est-ce que le moment est plus propice pour accepter cette prime mirobolante? Sans doute pas!

Alors certes, Bertrand Levrat n'avait pas vu son salaire réévalué depuis 2013, et il était jusqu'ici le directeur le moins bien payé des cinq hôpitaux universitaires de Suisse. Quand on sait que plusieurs fonctions, et largement moins bien payées, au sein des HUG n'ont pas connu de réévaluation depuis quinze ans, on a un peu de mal à se montrer compatissant... De même, oui, ce monsieur est à la tête d'un hôpital qui emploie plus de 12 000 employés, ce qui n'est pas rien en matière de responsabilités. Et oui, il a dû gérer la crise Covid, tout comme son personnel dévoué sur le terrain dont les remerciements se sont arrêtés aux applaudissements. Quand on voit les taux d'absentéisme de 10% chez le personnel des HUG, la souffrance au travail et les syndicats qui dénoncent des violations systématiques de la Loi sur le travail, c'est que sa gestion n'est pas si bonne que ça. Et puis mince, on parle d'un hôpital public, pas d'une grande entreprise privée! D'un hôpital qui, en plus, affiche 100 millions de francs de déficits annuels depuis trois ans... Quelle indécence!

Déjà en 2020, le conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia vantait les exploits de Bertrand Levrat pendant la pandémie pour justifier ce chèque, disant de lui qu'il avait été l'homme de la situation, mais aussi exemplaire de par son engagement hors norme. Encore une fois, on n'en doute pas. Ce qui est choquant, c'est de considérer que les milliers de soignants qui ont été au front pendant des mois, au péril de leur santé, eux, ne méritent pas une telle reconnaissance. Inutile de rappeler que l'initiative sur les soins n'a toujours pas été mise en œuvre, et que les soignants ont beau se mobiliser et tirer la sonnette d'alarme, ils ne sont pas entendus. Pas étonnant, donc, qu'ils désertent la profession et que la qualité des soins baisse. Enfin, qu'elles. Car 80% de ces professionnels sont des femmes. Des professions toutes aussi vitales que pénibles qui doivent urgemment être revalorisées. Elles seront aussi nombreuses dans la rue le 14 juin pour exiger temps, respect et argent. ■

ÊTRE SYNDIQUÉ DANS L'HORLOGERIE, ÇA PAIE

Les membres des syndicats travaillant dans l'horlogerie ou la microtechnique se voient remettre chaque année des bons Prevhor, soit un certificat attribuant à son titulaire un certain nombre de parts conférant chacune un droit pécunier sur la fortune de la fondation. La valeur de ces parts est déterminée chaque année par le conseil de fondation sur la base de la fortune à disposition et du nombre de parts en circulation. Pour 2023, le certificat comprend trois parts de 133 francs, soit 399 francs. Toutes ces parts sont à faire valoir au moment de la retraite ou, au plus tôt, cinq ans avant. Un horloger partant à la retraite cette année et qui dispose de tous les certificats depuis 1974 pourra empocher 63 321 francs. Ce n'est pas négligeable, mais, attention, il y a deux conditions pour toucher les

bons. D'abord, il faut travailler dans une entreprise signataire de la CCT et, ensuite, être membre d'Unia ou de Syna. Les non-syndiqués ne peuvent toucher que les bons patronaux et ceux-ci ne sont distribués qu'à partir de l'âge de 58 ans. «Cet avantage financier et matériel en faveur des travailleurs syndiqués occupés dans une entreprise conventionnée constitue une reconnaissance pour tous ceux qui, par leur engagement syndical et leurs cotisations, participent à l'amélioration des conditions de travail et à la consolidation du partenariat social», souligne Jean-Claude Rennwald. A noter encore que les certificats sont remboursés à leurs titulaires ou à leurs héritiers en cas d'invalidité, de décès ou de départ à l'étranger. ■

LPP: les caisses de pension se portent bien

Sylviane Herranz

Il y a un mois, le 9 mai dernier, la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle publiait son rapport sur la situation financière des caisses de pension en 2022. Le communiqué accompagnant cette publication est plutôt alarmiste, évoquant une «performance fortement négative» des placements ou encore l'«augmentation du nombre d'institutions de prévoyance en découvert». Au vu de son analyse, la Commission salue la réforme LPP21 qui, selon elle, «aidera les institutions de prévoyance n'offrant que le minimum LPP».

Autre son de cloche du côté de l'Union syndicale suisse (USS). Par voie de presse également, la faïtière donne son avis sur le rapport de la Commission.

Celui-ci, écrit-elle, confirme que «les caisses de pension se portent à merveille». Ainsi, «malgré des résultats de placements négatifs l'année dernière, la plupart des caisses disposent encore de réserves et de provisions solides. Et leurs perspectives financières continuent de s'améliorer en raison de la hausse des taux d'intérêt.» La faïtière syndicale ajoute que, dans ce contexte, il est «extrêmement important» de rejeter le projet de baisse des rentes LPP adopté par le Parlement, et de faire aboutir le référendum contre LPP21 lancé par les syndicats et la gauche: «Au lieu de détériorer encore les garanties de prestations, il faut maintenant augmenter les rentes des caisses de pension et compenser le renchérissement dans le 2^e pilier. Sinon, la valeur des rentes sera en chute libre pour les retraités et les retraitées.»

Par ailleurs, l'USS critique les considérations de la Commission de haute surveillance, estimant que son analyse est trop simpliste et trop courte. Elle évoque également le manque de protections légales des assurés, expliquant par exemple que «le taux d'intérêt minimal garanti par la loi devrait en fait être fixé de telle manière que les revenus des placements soient obligatoirement crédités aux assurés». Ce qui n'est pas le cas. Depuis des années, ce taux est «très à la traîne par rapport aux rendements effectivement réalisés». Résultat: les assurés ne bénéficient pas de la totalité de ce qu'ont rapporté leurs avoirs, et les assureurs se servent au passage. ■

Plus d'infos sur: uss.ch

«ET VOGUE LA GALÈRE»

L'association Nela expose 29 000 bateaux en papier, chacun symbolisant un enfant, une femme ou un homme mort noyé en Méditerranée. Une bouteille à la mer face à l'indifférence

Aline Andrey

Dès aujourd'hui, une vague de 29 000 petits bateaux de papier forme une triste rivière dans la cathédrale de Lausanne. Une œuvre co-créée par plus de 500 élèves vaudois, de familles, d'amis, de clubs de sport, de marraines et de parrains. A l'initiative de ce projet impressionnant: l'association Nela, et plus précisément Valérie Despont, enseignante en arts visuels, en charge bénévolement des parrainages de jeunes migrants dans le canton de Vaud. «Ce chiffre de 29 000 n'est que la pointe de l'iceberg et le décompte commence en 2014 seulement. Beaucoup de naufrages ne sont pas répertoriés, précise Valérie Despont. Chaque navire dit le rêve anéanti, l'épuisement, la douleur et la mort.»

Ce médium poétique qu'est le petit bateau en papier, enfantin et fragile, montre ainsi paradoxalement l'horreur. La Méditerranée est devenue cimetière. Face à la politique de la forteresse Europe, face à l'indifférence, le projet fait figure de bouteille à la mer, «une tentative de prise de conscience d'un drame quotidien», précise l'initiative. Intitulée «Et vogue la galère», l'exposition présente également des témoignages audio de jeunes survivants ayant embarqué en Turquie avec pour destination la Grèce ou l'Italie.

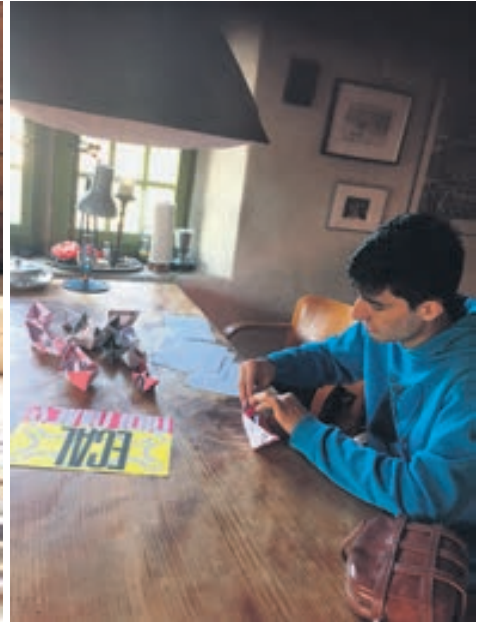
RISQUER DE MOURIR POUR SURVIVRE

Malgré les années écoulées, l'émotion reste forte dans la voix des réfugiés qui racontent l'horreur de leur traversée: les pannes, la panique, les morts, les violences policières... Il y a Moheb, qui avait promis à sa mère de ne pas prendre le bateau, mais qui montera tout de même sur une embarcation gonflable dont le moteur tombera en panne. Il y a Mohamed qui a cru mourir tout au long d'une nuit sans fin, ballotté sur un navire à la dérive, avant d'être rudoyé par la police. Il y a aussi cette jeune mère syrienne qui, enceinte de cinq mois, accompagnée de son fils de 2 ans et demi et de sa mère, s'est sentie si mal dans la cale du bateau surchargé, rappelant qu'aucune personne ne choisit un tel péril si ce n'est pour échapper à une situation encore pire... Quant à Nabila, qui a fui l'Afghanistan, son embarcation a été inondée trente minutes après avoir quitté la Turquie. «Grâce à Dieu, on a été sauvés. On a été arrêtés par la police turque, et ramenés à Istanbul dans un camp fermé pendant un mois. On était plus de 200 personnes. Ce n'était pas ce qu'on avait imaginé. On avait payé 5000 euros, on pensait que ce serait un grand bateau...» Si l'exposition illustre un cimetière marin, Valérie Despont souligne l'importance de parler des rescapés et de leur



ASSOCIATION NELA

Les 29 000 bateaux ont été stockés dans un chalet familial de montagne, avant d'être ignifugés pour des questions de sécurité. Un jeune migrant parrainé grâce à l'association Nela a participé à l'œuvre collective.



besoin d'un accompagnement véritable. «Actuellement, je connais une quinzaine de jeunes espérant rencontrer une marraine ou un parrain qui les sortira de l'anonymat des foyers dans lesquels ils sont des centaines à avoir la même histoire épouvantable de vie. D'avoir un lien avec une famille suisse

avec qui partager un repas, un sport, une balade, ça change la vie», souligne celle qui a déjà œuvré à la création de 380 parrainages dans le canton de Vaud. «On doit s'occuper d'eux, car la vie ici n'est pas simple.» ■

Plus d'informations sur l'exposition «Et vogue la galère. Survivre à la mer, vivre ici. Témoignages» et horaires des visites guidées à la cathédrale de Lausanne sur: association-nela.ch
A voir, du 7 au 18 juin.

Manifestations: mode d'emploi

Amnesty Suisse publie un guide pratique relatif aux droits des manifestants et mène campagne pour protéger la liberté de rassemblement

Sonya Mermoud

Existe-t-il un droit de manifester? Dois-je demander une autorisation? La police peut-elle me filmer? Recourir à la force? Relever mon identité?... Voilà quelques exemples de questions auxquelles répond le nouveau guide d'Amnesty Suisse sur les droits des manifestants. Cette publication, précise l'ONG dans un communiqué, entend soutenir les militants qui organisent ou participent à des rassemblements pacifiques. Elle se fonde sur une analyse juridique et montre également les contradictions entre le droit international et la loi et la pratique suisses. Le manuel se concentre en outre sur les devoirs des autorités et des forces de l'ordre. Qui doivent faciliter les manifestations tout en protégeant les participants et ce même en cas de violences isolées de certains d'entre eux. Cette obligation ne s'applique toutefois pas lorsque entre en jeu l'intérêt public, s'il est question par exemple de sécurité nationale ou de préservation de la santé. La protection des droits et des libertés d'autrui, précise encore l'ONG, peut aussi limiter ce devoir sous réserve que des restrictions soient prévues par la loi et proportionnées au but visé.

Quant à l'usage de la force, il n'est admissible que dans des «circonstances exceptionnelles et en dernier recours».

POINTE DE L'ICEBERG

La démarche d'Amnesty Suisse s'inscrit dans une campagne internationale visant à protéger le droit de manifester, «cible d'une menace croissante et sans précédent dans toutes les régions du monde». Dans nos frontières, l'organisation s'inscrit de législations et de pratiques qui ne défendent pas suffisamment cette possibilité. Elle mentionne par exemple l'intervention le 8 mars à Bâle des forces de l'ordre encerclant des manifestants pacifiques rassemblés à l'occasion de la Journée internationale des femmes et l'usage de balles en caoutchouc contre la foule. Elle cite également l'intervention, le 9 février, de policiers qui ont dispersé à coups de matraques des personnes réunies pour soutenir l'occupation d'un bâtiment à Genève. «Ces cas sur lesquels Amnesty Suisse a pris position ne sont que la pointe de l'iceberg», précise l'ONG, qui dénonce par ailleurs l'obligation d'obtenir, en Suisse, une autorisation pour organiser un rassemblement. A ce propos, elle soutient les procédures judiciaires de défenseurs de

droits humains dont les cas montrent notamment que cette exigence constitue un obstacle à l'exercice du droit fondamental de manifester. Même appréciation du Rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté de réunion constatant dans les affaires en question que les régimes d'autorisations ont «un effet dissuasif excessif», limitant de manière indue les rassemblements.

UN MOYEN EFFICACE

«Sanctions disproportionnées lors d'actes de désobéissance civile, régimes d'autorisation prohibitifs, interdiction générale de manifester dans certains lieux, dispersion de manifestations pacifiques au motif qu'elles n'ont pas été autorisées, utilisation inappropriée d'armes à létalité réduite: en Suisse le droit de manifester est restreint de diverses manières», dénonce Amnesty, tout en soulignant qu'il s'agit pourtant d'un levier important pour faire bouger les lignes. «Droit des femmes, climat, antiracisme, les manifestations sont un moyen efficace pour produire du changement, y compris dans une démocratie directe.» L'ONG entend avec sa campagne sensibiliser le public et les autorités à la légitimité des manifestations et garantir qu'elles puissent se dérouler dans un

cadre sécurisé. «La Confédération et les cantons doivent veiller à ce que toutes les personnes en Suisse puissent exercer leur droit de manifester sans restrictions injustifiées. Les bases légales et les pratiques des autorités doivent être adaptées en conséquence.» ■

Retrouver le guide sur: amnesty.ch/fr/themes/droit-de-manifester/guide-manif



«Connaitre ses droits face à d'éventuelles atteintes de la part des autorités et de la police permet de mieux les exercer», souligne Amnesty Suisse.

EN UN CLIN D'ŒIL

En solidarité avec leurs sœurs assassinées



«Stop aux féminicides!» Voilà le mot d'ordre qui a réuni, mercredi dernier au cœur de Lausanne, quelque 150 personnes en solidarité avec leurs sœurs assassinées. Ce rassemblement – où l'on pouvait notamment lire des pancartes imprimées d'un «On ne naît pas femme, mais on en meurt» – faisait suite à une actualité tragique: la semaine précédant la manifestation, deux femmes de 23 et 37 ans sont décédées à Lausanne et à Vevey, poignardées par leur compagnon. A cette occasion, les protestataires ont rappelé que chaque

deux semaines une femme est tuée en Suisse par son mari, son partenaire ou ex-partenaire, son frère ou son fils et parfois par un inconnu. Et de réclamer des mesures systématiques pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. «Un mouvement féministe national fort est plus que nécessaire», ont estimé des participantes lançant un appel à rejoindre la grève du 14 juin. ■ SM/photos Thierry Porchet

LICENCIEMENTS EXPÉDITIFS CHEZ CARAN D'ACHE

Unia Genève dénonce une gestion brutale des ressources humaines chez le fabricant de crayons dont sont victimes les collaborateurs les plus anciens

Textes Jérôme Béguin

«Le 16 décembre, trois jours après mon soixantième anniversaire, on m'a annoncé mon licenciement immédiat, malgré mes 35 ans passés dans l'entreprise. Je n'ai même pas pu saluer mes collègues ni récupérer mes affaires.» Témoignant devant la presse, Rémi* ne cache pas avoir été fortement ébranlé par son renvoi de Caran d'Ache en décembre dernier. L'homme est entré dans la célèbre fabrique de stylos et de crayons genevoise en 1988, il a commencé comme contremaître, puis est devenu responsable de la couleur avant d'être nommé fondé de pouvoir. Ses ennuis ont débuté en 2020, lorsqu'on lui demande de redevenir contremaître. Lui seul a les capacités de remplir la mission qui lui est confiée, lui assure-t-on. Et, effectivement, il doit porter beau-

coup sur ses épaules. Ce qui l'amène à l'épuisement. «J'avais informé l'entreprise de cette situation, malheureusement, la direction n'a pas pris en considération mes alertes.» En mai 2022, son médecin le met en arrêt. Il remonte ensuite la pente, mais au moment de son retour en entreprise, la directrice des ressources humaines lui annonce que son poste est déjà occupé par un autre employé et que la société n'a rien d'autre à lui proposer. La DRH lui suggère de prendre une retraite anticipée. A ses frais. «Comment j'aurai pu m'en tirer financièrement? J'ai refusé. Si on m'avait proposé un autre job dans l'entreprise, je l'aurais accepté.» Convoqué peu de temps après, il est sèchement renvoyé, non sans qu'on lui remette un excellent certificat de travail. «On m'a empêché de retourner en production chercher mes affaires. A l'heure actuelle, malgré plusieurs relances, on ne m'a pas tout rendu. Même un chien est mieux traité.» C'est en dehors de l'entreprise qu'il pourra revoir ses collègues. «Ils n'ont pas compris, ils disaient toujours que j'étais un pilier de l'entreprise. Mais j'ai commis l'erreur d'être sept mois en arrêt maladie.»

PAS UN CAS ISOLÉ

«J'ai reçu des appels et des messages de membres m'interpellant sur le licenciement de Rémi, ce qui n'est pas courant. Malheureusement, la direction a refusé toute discussion avec nous», explique Alejo Patiño, secrétaire syndical d'Unia Genève. Soutenu par le syndicat, Rémi va se porter au Tribunal des prud'hommes en dénonçant un licenciement abusif. «Ce n'est pas un cas isolé», prévient le syndicaliste. Unia a en effet dénombré cinq autres licenciements de travailleurs âgés chez Caran d'Ache ces der-



CÉDRIC VINCENINI

Rémi, qui a souhaité garder l'anonymat, a raconté comment il a été sèchement renvoyé après 35 ans passés dans l'entreprise.

nières années. «Ces salariés ont donné énormément à l'entreprise et ils sont licenciés sans ménagement, comme s'ils avaient commis une faute.»

«La DRH applique une politique brutale, elle fait ce qu'elle veut, sans aucune empathie, elle se débarrasse de toute personne qui n'est plus assez productive sans aucune considération, elle n'a aucune pitié envers les collaborateurs de production qui ont des soucis de santé, des troubles musculo-squelettiques ou autres problèmes personnels», témoigne Sylvain*, un salarié de l'entreprise installée à Thônex. 35 ans de service aussi au compteur, Pierre* a connu en 2019 la même mésaventure que Rémi. «J'avais de très bonnes évaluations et il ne m'a été donné comme explication qu'une restructuration de l'atelier, on m'a de-

mandé de quitter l'entreprise le jour même.» Il refusera l'indemnité «ridicule» qui lui est proposée et se portera aux Prud'hommes où il obtiendra un dédommagement plus conséquent. «J'avais encore de belles années à par-

tager avec mes collègues. La DRH n'a pas été d'accord d'étudier la possibilité d'un autre poste dans l'entreprise. Je n'étais plus rentable à leurs yeux.» ■

* Prénoms d'emprunt.

REFUS DE COMMENTER DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

Sur son site, Caran d'Ache assure inscrire «chacune de ses décisions dans le respect de l'être humain». Contactée, l'entreprise genevoise nous a envoyé une prise de position dans laquelle elle réaffirme cette assertion: «La direction de Caran d'Ache promeut une culture d'entreprise respectueuse, responsable et familiale. Sa politique RH repose sur les compétences et une démarche inclusive affirmée, décorrélée des questions d'âge, de genre, favorisant entre autres l'intégration.» La société indique employer quelque 300 collaborateurs dont 25,5% ont plus de 55 ans. «Neuf talents de plus de 55 ans ont été recrutés depuis 2019, dont deux, respectivement de 58 et 59 ans, pour le seul début d'année 2023.» Pour le reste, Caran d'Ache «se refuse de commenter des situations individuelles». ■

Mettre fin à la précarité alimentaire

Les organisations genevoises venant en aide aux personnes dans le besoin appellent la population à voter Oui au droit à l'alimentation face à la précarité qui s'aggrave dans le canton

Manon Todesco

A Genève, la pauvreté ne fait qu'augmenter, tel est le constat des organisations qui apportent leur soutien aux personnes dans le besoin comme le Collectif d'associations pour l'action sociale (Capas), Caritas, le CSP, Partage ou encore les Colis du cœur. La faute aux crises successives qui ont causé, entre autres, l'explosion des prix. Une pauvreté qui se manifeste notamment à travers un besoin croissant en matière d'aide alimentaire, l'alimentation étant la première variable d'ajustement dans le budget des ménages. Quelques chiffres. En 2022, la banque alimentaire Partage a fourni à des organisations de quoi nourrir 14 000 personnes par semaine. Parmi ces organisations, se trouvent les Colis du cœur, qui distribuent plus de 4000 colis de nourriture et de produits d'hygiène chaque semaine, pour 6500 personnes dont 40% de mineurs. Les Epiceries Caritas constatent également une forte hausse du nombre de personnes qui

font leurs courses dans ses magasins à prix réduits (+33% entre 2021 et 2022), car les supermarchés ordinaires ne leur sont plus accessibles.

De même, un grand nombre d'autres organisations membres du Capas œuvrent pour l'accès à l'alimentation via de multiples formes de soutien allant de la distribution de repas ou de bons au soutien financier ponctuel ou plus durable, pour l'accès à des cantines scolaires par exemple.

PRÉCARITÉ DURABLE

«Cette diversité des formes d'aide garantit une réponse aux besoins de toute la population, admettent les organisations d'aide lors d'une conférence de presse fin mai. Néanmoins, nous constatons que la précarité perdure et que les personnes ont de plus en plus recours de façon durable à un soutien alimentaire fourni par nos associations, appui censé être "d'urgence" et ponctuel. Les conséquences de l'enlèvement de cette situation sont multiples: effets sur la santé, disqualification, isolement, etc.»

C'est pourquoi ces acteurs appellent à voter Oui le 18 juin prochain à l'inscription d'un droit à l'alimentation dans la Constitution genevoise. «Cet ajout doit permettre au Canton de mettre en œuvre une politique publique de l'alimentation, au même titre que le logement, la santé ou l'éducation, peut-on lire dans leur communiqué de presse. Si le peuple l'accepte, une loi d'application devra être rédigée par le Département de la cohésion sociale.»

A savoir que le «droit à l'alimentation», tel qu'il est défini par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), consiste à garantir l'accès à une nourriture considérée comme adéquate, correspondant aux goûts et aux besoins des personnes, issue par ailleurs d'un système durable de production et de distribution. «Ainsi, c'est un accès à une nourriture choisie pour toutes et tous de manière inconditionnelle que nous défendons, ce qui fait toute la différence avec un droit d'être à l'abri de la faim.» ■

80 emplois menacés chez Eternit à Payerne

Jérôme Béguin

Mauvaise nouvelle à Payerne. Spécialisée dans le fibrociment, l'usine Eternit pourrait fermer ses portes à la fin de l'année, laissant 80 travailleurs sur le carreau. Le propriétaire du site, le groupe Swisspearl, souhaite déménager la production des matériaux pour l'enveloppe des bâtiments ainsi que la logistique à son siège de Niederurnen, dans le canton de Glaris. L'atelier de moulage à la main des bacs à plantes et autres matériels de jardin serait, lui, délocalisé dans une usine en Slovaquie. Seul resterait à Payerne le service commercial destiné à la Suisse romande. Swisspearl entend ainsi «maintenir sa compétitivité à long terme». Le groupe, qui a racheté une société danoise l'année dernière, possède neuf sites en Europe employant quelque 2400 personnes. Les salariés ont été informés des intentions de la direction la semaine dernière. Une procédure de consultation pour licenciement collectif a été ouverte. Swisspearl s'est engagé à proposer à chaque collaborateur un emploi équivalent à Niederurnen. La localité se situe toutefois à plus de 200 kilomètres de la Broye. L'entreprise fait aussi miroiter un

plan social pour les personnes licenciées. Quant au site, il pourrait être cédé à Swisspor. Ce fabricant de matériaux d'isolation et d'étanchéité est détenu, tout comme Swisspearl, par la famille Alpstaeg. Mais on ne sait pas si des employés d'Eternit pourraient être repris par Swisspor. De son côté, Unia est en contact avec ses membres sur place. Une distribution de tracts était prévue cette semaine, l'idée est d'organiser une assemblée du personnel. «C'est aux travailleurs de décider s'ils veulent se battre pour sauvegarder les emplois», explique Nicole Vassalli, secrétaire syndicale d'Unia Vaud. Eternit est présent à Payerne depuis le milieu des années 1950. Dans les années 1970, l'usine a compté plus de 200 travailleurs. C'est ici qu'on fabriquait les ardoises qui se sont retrouvées sur de nombreux toits de Suisse romande. Le fibrociment de l'époque contenait hélas de l'amiante, qui provoquait des cancers mortels chez les ouvriers. Ce n'est qu'en 1989 que le Conseil fédéral a interdit l'utilisation de cette roche fibreuse nocive pour l'appareil respiratoire. ■

GRÈVE FÉMINISTE DU 14 JUIN: LE PROGRAMME!



BIENNE
Dès 14h Place Centrale.
FRIBOURG
Le matin Pauses prolongées à l'Etat, dans les hôpitaux, à l'Université.
Dès 13h Mobilisation sur la place Pythonne.
13h33 Appel à la grève, nos revendications.
15h24 Action «Stop inégalité salariale».
17h Prises de parole.
18h Départ de la manifestation dans les rues de la ville.

GENÈVE
Place de Plainpalais
10h46 Lecture de l'appel à la grève.
Dès 11h Brunch féministe, puis pique-niques auto-organisés.
13h33 On croise les bras, tout s'arrête.
Dès 14h Scène avec musique, performances et prises de parole.
15h24 Cris/bruits symbolisant les inégalités salariales.
17h Discours, puis départ de la manifestation.
Vers 20h Après la manif, musiques et performances artistiques à Plainpalais.

JURA
DELÉMONT
16h30 Rendez-vous à la place de la Gare.
17h Départ de la manifestation.

NEUCHÂTEL
LA CHAUX-DE-FONDS
7h On pend les revendications le long du Pod.
12h-17h Occupation de la place de la Gare avec nourriture, boissons, atelier pancartes, solidarité internationale, syndicats.
13h33 Actions bras croisés.
15h24 On arrête de bosser. Cortège de soignantes, bibliothécaires, RECIF, structures para et préscolaires, horlogères, etc.
17h et 17h30 Départs vers Neuchâtel pour la manifestation.



Arrêt sur image à Sion, lors de la grève féministe de 2019.

NEUCHÂTEL
Place des Halles
10h46 Lancement de la journée avec lecture de l'appel à la grève.
11h Musique, stands, ateliers pancartes, bar.
12h Pique-nique canadien.
13h33 Les bras croisés, le pays perd pied! Arrêt de toutes les tâches pendant quelques minutes.
15h24 Grand tohu-bohu contre les inégalités salariales.
15h30 DJ set de GreenBee.
17h30 Départ pour la manifestation.
18h Rassemblement à la place de la Gare pour la manif cantonale.
Vers 19h30 Place des Halles, DJ set de Bombo Clit, restauration et boissons, soirée festive.

VALAIS
SION
Place de la Planta
Dès 13h30 Stands de diverses organisations dont AVAH, Alpagai et L'Espoir de Yana. Prises de parole et animations.
17h30 Rassemblement avant le départ de la manifestation.
18h Manifestation.
Dès 20h30 Concert.

VAUD
YVERDON-LES-BAINS
Place Pestalozzi
Stands, ateliers, animations, cortège.

LAUSANNE
7h-8h30 Distribution de tracts et cafés à la gare de Lausanne.
10h-11h Action «A l'abordage des bastions masculins», Ouchy.
10h Unia: ateliers pancartes et maquillage, stand Saint-François.
12h-14h Unia: repas de midi offert et pique-nique féministe, stand Saint-François.
10h-14h Espace de rencontres et de repos, pique-nique, Cité.
14h-17h Animations, stands, discours, place Saint-François.
15h24 Unia: action à la rue de Bourg.
Casserolades, place Saint-François.
16h Unia: distribution du kit de la gréviste, stand Saint-François.
16h30-17h Rendez-vous des syndicats au Grand-Pont pour le cortège.
17h30-17h45 Départ de la manifestation.
20h Soirée festive à l'Arsenic.

LE SENTIER
Place du Temple
11h30-13h30 Rassemblement, apéro, repas, prises de parole, musique, action syndicale des horlogères.
14h30 Départ en bus pour Lausanne (parking des Bruyères).
20h Retour de Lausanne.
Inscriptions jusqu'au 9 juin sur: vaud.unia.ch/14juin

Plus d'infos sur: grevefeministe.ch/14-juin-2023 et unia.ch/fr/campagnes greve-des-femmes-2023

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS
Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES
La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTIARIAT
Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE
Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.
De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.

Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS
Comité des retraités
Les réunions du comité des retraités, ouvertes à tous les membres, ont lieu tous les 2^e mardis du mois, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS
La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 10h à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

GROUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉS
Séance
Faisant suite à notre réunion du 12 mai, nous vous invitons à notre prochaine séance qui aura lieu **jeudi 29 juin de 14h30 à 16h**, suivi d'un quatre-heures, au secrétariat Unia Neuchâtel, salle du 1^{er} étage. Ordre du jour (propositions):
1. Salutations et accueil.
2. Notes de décisions du 12 mai (Henri), remarques et approbation.
3. Activités: **3.1** Retour sur la course annuelle (Andrée), **3.2** Retour sur le 14 juin. **3.3** Meeting avec Vasco (Henri). **3.4** Lundi 25 septembre (John). **3.5** Prochaines activités.
4. Informations: initiative cantonale (assurance maladie et

subsidés), initiative populaire concernant la protection des locataires, appel au Parlement.
5. Divers: pouvoir d'achat et retraités.
La séance sera volontairement allégée aux portes des vacances. *John Amos, président*

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS
Secrétariat de Delémont
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600.
Delémont, rue de la Jeunesse 2, 2^e étage: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.
Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20: mardi de 13h30 à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h. Le bureau de la caisse de chômage a déménagé. Il se trouve à la place de la Gare 11.
Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

GROUPE DES RETRAITÉS
Tournoi de pétanque
Le traditionnel tournoi de pétanque aura lieu le **30 juin à 13h30 à Delémont**, sous le pont de la RDU. Inscriptions auprès de Denis Berger: 032 422 79 42 ou Romain Cuttat: 032 421 10 56.

HOMMAGE À JEAN-PIERRE THOREL, LUTTEUR INFATIGABLE

Jérôme Béguin

Figure du mouvement syndical genevois, Jean-Pierre Thorel s'est éteint le 4 mai dernier dans sa 80^e année.
Né à Genève dans un milieu modeste, d'un père plombier et d'une mère secrétaire, concierges d'un immeuble dans le quartier des Délices, Jean-Pierre Thorel suit un apprentissage de mécanicien de précision, puis obtient un diplôme de constructeur de machines à l'Ecole d'ingénieurs, avant de suivre une formation de travailleur social en animation à l'Institut d'études sociales. Il travaille durant cinq ans au centre de loisirs des Pâquis et entre ensuite à la FTMH, l'un des syndicats ayant donné naissance à Unia, comme responsable du secteur jeunesse.
En 1977, il est nommé secrétaire syndical en charge de l'horlogerie et des garages. Il va défendre le personnel de ces branches avec beaucoup de détermination, n'hésitant pas, à l'occasion, à mener des actions coups de poing, à bloquer des ateliers et à occuper des usines. En 1985, le syndicaliste anime la grève boule de neige dans les garages genevois. Après quatre jours de blocage, 200 piquets de grève et des empoignades parfois musclées, comme devant chez Emil Frey, le patronat finit par accéder à toutes les revendications syndicales pour le renouvellement de la convention collective de travail.



Dans l'horlogerie, le syndicaliste s'attache à dénoncer les inégalités salariales et les conditions de travail difficiles pour les femmes, qui constituent 70% du personnel. Cette précarité est soulignée par l'ouvrage de la FTMH *Le travail des femmes dans l'horlogerie genevoise* publié en 1978. Basée sur les témoignages d'ouvrières, cette enquête met aussi en évidence la difficulté à se syndiquer et les carences du syndicat. Raison pour laquelle la direction centrale de la FTMH, à Berne, tente, en vain, de s'opposer à la publication du livre.
A cette époque, la section genevoise est plutôt remuante. Une majorité de ses militants adhèrent au Manifeste 77, qui exige une démocratisation de la FTMH. Jean-Pierre Thorel le signe également. Le responsable de section, Pierre Schmid, devra batailler toute une nuit contre un secrétaire central exigeant son licenciement immédiat.
Au milieu des années 1980, la section connaît une bonne dynamique. Pierre Schmid s'en va alors travailler à la centrale et Jean-Pierre Thorel devient le chef de file de la section. En 1986, celle-ci enregistre un grand nombre d'adhésions, devenant, avec 6500 membres, la plus grande section de Suisse. Comment expliquer ce succès? «Nos permanents sillonnent chantiers, ateliers et commissions», répond simplement à la presse le responsable syndical. La FTMH, qui obtient des réductions d'horaires et des augmentations de salaires dans la métallurgie, la métallurgie du bâtiment et l'horlogerie, continuera à voir ses effectifs progresser les années suivantes.
Jean-Pierre Thorel veut alors succéder à René Carron à la présidence de l'Union des syndicats du canton de Genève, mais il est coiffé au poteau par Eric Decarro du Syndicat des services publics. L'affaire fait grand bruit dans le landerneau et ouvre une période de bisbilles syndicales.
D'un caractère entier, Jean-Pierre Thorel pouvait s'attirer les inimitiés. En 1990, il prend finalement les rênes de la faïtière, renommée Communauté genevoise d'action syndicale. Puis en 1994, il devient secrétaire général du conseil économique et social, organisme aujourd'hui disparu dans lequel il plaidera notamment pour la réduction du temps de travail.
Son grand legs reste sans doute l'Université ouvrière. Président de 1981 à 2005, il installe l'association dans ses locaux de la place des Grottes et en fait une véritable institution au service de la formation des adultes.
Retraité, ce lutteur infatigable était resté très actif dans l'association des habitants de son quartier à Vernier, au Parti socialiste et à Unia. Le syndicat salue aujourd'hui en lui «un militant fidèle, exceptionnel, qui n'a jamais cessé de se battre pour la cause syndicale». ■

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS
Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTIARIATS
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter

au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h. Lundi après-midi de 13h30 à 17h. Mardi et jeudi de 13h30 à 18h. Mercredi après-midi fermé. Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

«L'ÉLECTRO EST LE PREMIER ARRIVÉ ET LE DERNIER PARTI»

Alors que les négociations sont en cours pour la nouvelle Convention collective de travail de la branche suisse des électriciens, un travailleur nous parle de son métier. Reportage

Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Le temps est compté pour Miguel Viveiros. Electricien, chef de chantier diplômé, il accepte toutefois de nous expliquer les ficelles de son métier. «Une vocation», résume le trentenaire, Portugais d'origine, dont la passion transpire à travers ses explications. Sur le chantier d'un immeuble en rénovation, il présente la remise aux normes du système de chauffage et de climatisation, de l'éclairage, du contrôle d'accès, ainsi que des ascenseurs et des stores. Car la lumière ne représente que la pointe de l'iceberg de la profession. «L'électricien raccorde tout. Il est le premier arrivé et le dernier parti sur le chantier. Il assiste les différents corps de métier: le maçon, le chauffagiste, le sanitaire, le storiste, le ventiliste, le spécialiste du photovoltaïque... mentionne-t-il, un tournevis à la main. C'est un boulot de fourmi. On dirait que ça n'avance pas, jusqu'au moment où on presse sur le bouton, et que ça marche! C'est vraiment satisfaisant de voir notre travail se matérialiser.» Dans la profession depuis une dizaine d'années, Miguel Viveiros a commencé sur les chantiers comme intérimaire. Depuis, il n'a cessé d'apprendre, jusqu'à devenir chef de chantier. «Dans ce métier, il faut être curieux, aimer la nouveauté, le changement, car tout évolue. Avec l'automatisation croissante, on doit se remettre à jour, en plus de s'adapter à chaque chantier. Ça devient de plus en plus complexe.»

DE LA DIVERSITÉ DES TÂCHES

Miguel Viveiros aime le travail bien fait et «joli» aussi. Dans la salle des machines, en sous-sol, il indique le cheminement des câbles bien alignés, la disposition des luminaires, les descentes et les chutes des fils installées pour ne gêner personne... «Regardez, le collègue a mis une colson (attache, *ndlr*) ici. Ça crée une belle forme, comme une pieuvre. On laisse les boucles, on arrête le tube et on le reprend ici... C'est de l'art!» En bon pédagogue, Miguel Viveiros ouvre les yeux des profanes sur la finesse et la beauté du labyrinthe. Puis, il indique la pompe à chaleur, là l'onduleur et ici l'exutoire de fumée... Autant d'éléments relégués dans le sous-sol, cachés, qui ont une répercussion sur toutes les personnes présentes dans les bureaux du bâtiment. Le métier comporte une grande diversité de tâches, parfois physiques. «On fait de la construction métallique, on pique des murs, on porte des bobines de câbles qui peuvent peser jusqu'à 300 kilos, voire plus. L'autre jour, on était deux pour sortir des tableaux électriques. Au total, on a porté 600 kilos...» En chef de chantier, Miguel Viveiros est le garant des délais. «Le gardien du temps comme dans Fort Boyard», rigole-t-il. Un de ces prochains samedis, pour ne pas déranger la centaine de personnes qui travaillent dans les bureaux de cet immeuble, lui et son équipe devront changer le tableau électrique principal. «On n'aura donc pas de courant. C'est ça le paradoxe du métier, on amène de l'électricité, mais on travaille sans. Tous nos appareils



Devant le tableau de régulation du chauffage et de la ventilation, l'électricien au travail.

sont sur batteries», sourit-il, malgré le stress sous-jacent. Sillonnant les couloirs du bâtiment occupé en partie, Miguel Viveiros ajoute: «Les gens sont souvent agacés ou dans l'incompréhension quand il s'agit de coupures électriques...»

LES PLUS MAL PAYÉS

Le militant d'Unia, président du comité vaudois des électriciens, s'il ne se plaint pas personnellement, revendique de meilleures conditions de travail dans la branche pour les 24 000 travailleurs soumis à la CCT nationale. «Ce n'est pas normal que nous soyons les plus mal payés sur les chantiers, alors qu'on risque notre vie et que nous sommes essentiels à chaque étape. Sans nous, rien ne fonctionne!» Le travailleur souligne aussi la complexité du métier et

les règles de sécurité à suivre. «Nous sommes les seuls à avoir des contrôles au début, pendant et après les travaux. Notre métier manque de reconnaissance, parce qu'il est certainement le plus méconnu, même chez les architectes. Derrière un simple interrupteur, les manipulations sont nombreuses», ajoute-t-il. Face à la pénurie de main-d'œuvre, il partage la position syndicale. A savoir la nécessité de revaloriser la profession dans le cadre des négociations du renouvellement de la CCT nationale (qui ne concerne ni le Valais ni Genève, au bénéfice de CCT cantonales) qui expire en fin d'année. Soit une augmentation des salaires, une hausse du panier-repas, des trajets payés, une retraite anticipée à 62 ans, une semaine de plus de vacances...

Un sondage, réalisé par Unia auprès de 2 000 professionnels, montre que 44% ont déjà voulu quitter la branche. Pour freiner l'exode des électriciens vers d'autres métiers, 63% d'entre eux estiment que l'augmentation des salaires minimums et des indemnités repas font partie de la solution; la diminution de la pression des délais et donc du stress serait également une mesure importante pour plus de 40% des travailleurs.

La branche connaît, de surcroît, un taux d'abandon en apprentissage particulièrement élevé. «Un apprenti doit être formé. Mais avec le stress sur les chantiers, il passe souvent au second plan. Et quand il se rend compte qu'il gagnera entre 4 300 et 4 500 francs à sa sortie, avec les risques et le stress en plus, il préfère changer de voie... déplore Miguel Viveiros. En plus, les intérimaires sont nombreux, et nous devons aussi les former...» En conclusion, le travailleur méticuleux ajoute: «Le bien-être des employés ne doit pas toujours passer derrière les bénéfices. Car le moral a un impact direct sur le travail et sur la santé physique et psychique. Comme les maçons, nous devons tous nous unir. Ce n'est pas en restant sur son canapé devant Netflix qu'on changera nos conditions...» ■

Dans le canton de Vaud, une assemblée générale est prévue le vendredi 9 juin à 19h, dans la Grande Salle de Bussigny (rue de Lausanne 1). Inscription (car repas offert) au: 076 378 48 97.

Pour signer la pétition pour une meilleure CCT, aller sur: unia.ch/fr/campagnes/cct-electricite



En tant que chef de chantier, Miguel Viveiros est le gardien du temps. Dans sa sacoche, chaque outil est à sa place, essentiellement des pinces, des tournevis et des dénudeurs de câble. Mais l'outillage, visseuses, meuleuses, pinces à couper ou à cosser, étiqueteuses, etc. est aussi large que les tâches sont diversifiées.



Entre autres créations, l'électricien pose des chemins de câbles et des luminaires.

Mobilisation des travailleurs payante

Le personnel de Constantin Martial & Cie SA a accepté le plan social trouvé au terme de plusieurs séances de négociations

Sonya Mermoud

Epilogue dans l'affaire Constantin Martial & Cie SA, à Vernayaz, en Valais. Au terme de six séances de négociations, les syndicats SCIV et Unia sont parvenus à un accord sur le plan social avec la direction de PBM, propriétaire français de l'entreprise. Rappelons que le personnel avait mandaté les organisations de travailleurs pour défendre ses intérêts et obtenir des compensations «à la hauteur

du préjudice subi» à la suite de l'annonce de la fermeture du site spécialisé dans les éléments préfabriqués en béton. Une clôture motivée par la décision de délocaliser la production en France, entraînant le licenciement de 33 personnes. L'accord qui a été adopté à l'unanimité le 29 mai par les collaborateurs définit des indemnités calculées en fonction de l'ancienneté, de l'âge et de la charge de famille. «C'est un plan social acceptable compte tenu du chemin parcouru entre la proposi-

tion initiale et le résultat obtenu», commente Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, sans en révéler le détail. «Il ne saurait toutefois se substituer au maintien des emplois mais en atténue quelque peu les conséquences déléteres de leur perte.» Selon le syndicaliste, cette issue est clairement liée à la détermination et à la mobilisation des salariés. Pour mémoire, les employés avaient organisé une action devant l'entreprise le 2 mai dernier afin de témoigner de leur colère et exiger

des indemnités plus généreuses. «Cette mobilisation a constitué un tournant. La pression du personnel a clairement joué un rôle et conduit la direction à entrer réellement en négociation à partir de cette date», note le représentant d'Unia, rappelant encore que les syndicats s'étaient pour leur part rendu trois jours plus tard devant le siège de PBM à Saint-Priest, dans la banlieue de Lyon, «où se prennent toutes les décisions». Dans un communiqué commun, le SCIV et Unia souligne encore

«la force, la solidarité, le courage et la patience dont a fait preuve le personnel durant cette longue et pénible période de la négociation». Ils lancent aussi un appel aux employeurs potentiels afin qu'ils fassent un accueil bienveillant aux éventuelles postulations des salariés licenciés. ■

«ON VEUT ÊTRE ÉGALES AUX HOMMES, NI PLUS, NI MOINS!»

Opératrice en horlogerie, Maria Antonia s'active pour la préparation de la Grève féministe du 14 juin à la vallée de Joux. Entretien

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Dans une semaine aura lieu la nouvelle grève des femmes. A la vallée de Joux, lieu de naissance de la première grève de 1991, les préparatifs vont bon train au sein du groupe d'intérêts femmes d'Unia. Au programme: un rassemblement entre 11h30 et 13h30 au Sentier, avec repas, prises de parole et action syndicale des horlogères. Puis, départ en bus, à 14h30, pour rejoindre la grande manifestation de Lausanne. Maria Antonia, membre du comité horloger d'Unia et du groupe d'intérêts femmes, revient sur les enjeux de cette grève et les raisons de se mobiliser. Opératrice en horlogerie dans une des entreprises de Swatch Group à la Vallée, sur le point de la quitter après son licenciement en raison d'une maladie de la main liée à son activité professionnelle, elle s'engage activement dans les préparatifs de la grève.

QUESTIONS RÉPONSES

Votre situation actuelle vous motive-t-elle pour cette grève féministe?

Oui. Quand on voit ce qui se passe dans l'industrie horlogère, où les femmes occupent les postes les plus mal payés, où il n'est pratiquement pas possible de se former et d'évoluer vers des postes mieux rémunérés, comme ceux de régleurs, réservés aux hommes, il est important de lutter. Mon cas n'est pas isolé. On prend souvent des avertissements quand on est malade. De plus, depuis toute jeune je me bats pour l'égalité. Les femmes ont beaucoup plus de travail

avec leurs tâches à la maison. Pour moi, une femme doit être l'égale de l'homme.

Quelles sont les revendications centrales à vos yeux?

Cette année, le mot principal est le respect. Dans les ateliers, lorsqu'une femme annonce qu'elle est enceinte, on entend: «Encore...» Quand un homme dit qu'il va être papa, on le couvre de félicitations! Ensuite, il y a l'argent. C'est le nerf de la guerre. Nous effectuons des travaux sous-payés. Dans mon métier d'opératrice, il n'y a que des femmes. Un homme est venu travailler dans mon atelier comme opérateur. Il est vite reparti, en disant que c'est impossible de vivre avec ce salaire.

Nous sommes toujours victimes de cette idée que le salaire d'une femme est un salaire d'appoint pour la famille. Or, nombre d'ouvrières vivent seules avec leurs enfants, parfois sans toucher de pension alimentaire. Je sais aussi que beaucoup de femmes restent avec leur mari, même si elles subissent des abus ou de la violence. Elles ne les quittent pas vu leur petit salaire.

Y a-t-il eu des augmentations dans l'horlogerie? Lors de la grève de 2019, il avait été mentionné que les salaires stagnaient depuis 28 ans...

Personnellement, j'ai obtenu une compensation du coût de la vie, puis plus rien. Une collègue, depuis vingt ans dans l'entreprise, gagne moins qu'une nouvelle. Ça la révolte. Quand elle a demandé une augmentation, on lui a dit de chercher du travail ailleurs. A 55 ans, comment faire? L'une des revendications du comité horloger pour le renouvellement de la CCT

est qu'il y ait de la transparence salariale. C'est primordial. Même dans mon entreprise, on nous a demandé de ne pas parler de nos rémunérations...

Quelles sont vos attentes pour cette nouvelle grève?

Que nous soyons beaucoup de monde dans la rue, qu'on soit toutes là, qu'ils nous voient et que ça puisse bouger au niveau des salaires. Si nous sommes nombreuses, nous pourrions aussi imposer qu'on nous respecte. Il faut que les remarques du style «Elle est encore absente, car ses enfants sont malades» cessent. Il est également important que les hommes aient les mêmes droits que les femmes. Récemment, un papa de trois filles a voulu baisser son temps de travail à 80%, ça lui a été refusé. Ce n'est pas normal que les hommes ne puissent pas être à temps partiel. Pourtant, avec la nouvelle génération, beaucoup de jeunes papas veulent s'occuper de leurs enfants.

Mon souhait est aussi que mes filles, jeunes adultes, n'aient plus besoin à l'avenir de manifester pour l'égalité, même si je sais que c'est un peu utopique, mais c'est mon rêve.

Comment s'est organisé le 14 juin à la Vallée?

Nous avons fait un sondage pour connaître les préoccupations des gens. Nous aurons bientôt les résultats. Une des questions concernait le harcèlement, pour savoir qui en a été victime ou témoin, et si les personnes réagissent ou ont peur de le faire. Beaucoup pensent que ça ne vaut pas la peine d'agir, que ça ne sert à rien. Il faut briser cette croyance. C'est pareil avec ceux qui disent qu'il n'est pas utile de manifester le 14 juin. Au contraire, c'est comme cela que nous pourrions changer les choses.

Que dire justement à ces femmes qui hésitent à participer?

Je dis que l'union c'est la force, que plus on est, plus on montre que nous

sommes ensemble et unies, plus nous pourrions imposer le respect de nos droits. Pour moi, l'égalité est le maître-mot. Les hommes disent parfois que les femmes veulent plus. Non, on veut être égales aux hommes, comme des êtres humains, avec notre diversité. Ni plus, ni moins! ■



Les inscriptions pour le rassemblement du 14 juin au Sentier, avec repas gratuit, et pour le bus aller-retour à Lausanne sont ouvertes jusqu'au 9 juin, via le code QR ci-dessus, par téléphone au 076 472 10 56, ou sur le site: vaud.unia.ch/14juin.

La lutte pour l'égalité se joue aussi sur les bancs de l'école

La Commission fédérale pour les questions féminines a publié ses recommandations à la Confédération, aux cantons et à l'économie pour éliminer les discriminations liées au genre

Manon Todesco

Déjà à l'entrée dans la vie active, les jeunes femmes gagnent moins que les jeunes hommes. Et dès le départ, elles assument une part plus importante du travail de *care* non rémunéré. Voilà, entre autres, ce que la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) publiait dans son rapport Bornatici en 2022 après avoir réuni et analysé des faits et des chiffres sur la situation des jeunes femmes en Suisse. Sur la base de ce rapport, la CFQF diffusait le 25 mai dernier dans un communiqué de presse ses recommandations à destination de la Confédération, des cantons et des milieux économiques. L'objectif? Eradiquer ces discriminations structurelles dans le système éducatif, de l'école à la formation continue en passant par la formation professionnelle.

LE GENRE AU PROGRAMME

«L'assimilation de représentations et d'attributions genrées commence à la naissance et se poursuit dans le milieu familial, scolaire et professionnel», introduit la CFQF. Ces stéréotypes sur les rôles de genre vont favoriser ces inégalités.

«L'école a un rôle important à jouer dans l'élimination des inégalités, car elle est une enceinte où l'on peut réfléchir sur les genres et l'égalité», écrit la commission dans son communiqué. L'enjeu est donc double: ancrer les questions de genre dans les plans d'études cadres et leur conférer un caractère obligatoire, et s'assurer que tous les moyens d'enseignement présentent les genres de manière non discriminatoire.

Ensuite, pour éviter que les jeunes filles limitent leur choix professionnel à un petit nombre de domaines et de métiers qui sont

souvent moins bien rémunérés et qui offrent moins de possibilités de formation continue, le rôle du personnel enseignant et des équipes des centres d'orientation est crucial. «Pour lutter contre ce phénomène, il faut renforcer la mixité dans la formation professionnelle par des mesures ciblées et éliminer les discriminations structurelles dans les métiers comptant une proportion élevée de femmes.»

Autre cheval de bataille, s'assurer que les femmes restent dans la voie professionnelle qu'elles ont choisie et qu'elles n'interrompent ou ne quittent pas leur activité professionnelle. «Cela demande des mesures de lutte contre la discrimination dans les métiers atypiques du point de vue du genre. Il faut également améliorer les possibilités de formation continue dans les professions comptant une forte proportion de femmes.»

LE CONSEIL FÉDÉRAL DOIT AGIR

Alors que le Conseil fédéral a adopté en avril 2021 la Stratégie Egalité 2030, première stratégie nationale qui vise à promouvoir spécifiquement l'égalité entre les femmes et les hommes, la CFQF invite la Confédération à y intégrer ses recommandations relatives à l'éducation et à la formation.

La commission appelle également le gouvernement à présenter un rapport exposant les mesures prises par la Confédération et les cantons pour lutter contre les stéréotypes de genre dans ces domaines et leur efficacité. Cette analyse détaillera la situation et contribuera à faire connaître et à partager des exemples de bonnes pratiques. ■

Retrouvez les publications sur: www.comfem.ch

BRÈVE



OLIVIER VOGELSANG

NOUVEAUTÉ
LE 1^{er} MAI À LAUSANNE, COMME SI VOUS Y ÉTIEZ!

Cette semaine, *L'Événement syndical* publie son premier reportage audio qui offre une plongée dans la manifestation du 1^{er} Mai lausannois de cette année. Des voix de femmes, de travailleuses et de travailleurs, d'ici et d'ailleurs, de syndiqués de longue date, d'un charpentier disant sa colère face à l'intensification du travail, sans aucune reconnaissance patronale, ou encore de féministes appelant à la grève du 14 juin: ce podcast est un témoignage vivant d'une journée de mobilisation ayant une importance toute particulière dans la lutte syndicale et du monde ouvrier partout dans le monde. Rythmées par les Tambours de Monthey et les chants de la Chorale anarchiste, les prises de position et les confidences se succèdent dans un univers sonore passionnant réalisé par Aline Andrey, journaliste à *L'Événement*. ■ SH



A écouter sans modération en scannant le code QR ci-contre.